

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018

DELIBERATION N°2018.00274

SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET - CENTRE DES SAVOIRS POUR L'INNOVATION (CSI 1)

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 53

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

RECU EN PREFECTURE

Le 16 juillet 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180525-D20180027410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180716

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christian FAYOLLE, M. Pascal GONON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT,
M. Daniel JACQUEMET, Mme Delphine JUSSELME, M. Pascal MAJONCHI,
M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018

SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET - CENTRE DES SAVOIRS POUR L'INNOVATION (CSI 1)

Saint-Etienne Métropole a souhaité impulser, avec le soutien d'autres collectivités, en appui des établissements d'enseignement supérieur de son territoire, l'émergence et l'affirmation d'infrastructures de formation, de recherche et de transfert technologique attractives, pour accompagner son développement. A ce titre, à l'image de nombreux campus d'innovation dans le monde, les campus de notre métropole doivent être de réels lieux de vie et d'interactions entre étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises et citoyens.

Le projet de création du « Centre des Savoirs pour l'Innovation » ambitionne d'intégrer à l'enseignement des sciences et techniques une dimension liée à l'innovation et à l'entrepreneuriat pour créer sur le Campus Manufacture des synergies internes et en lien avec le quartier créatif Manufacture Plaine Achille contribuant à sa dynamique d'excellence. Sous maîtrise d'ouvrage de l'Université Jean Monnet et de l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne, le projet se présente sous la forme de 2 opérations immobilières de part et d'autre de la rue Annino :

- la première se déploiera dans l'enceinte de l'ancien bâtiment des forges de la manufacture d'armes de Saint-Etienne qui sera réhabilité (CSI 1 et CSI 2 tranche 1),
- la seconde opération sera réalisée avec la construction d'un bâtiment nouveau sur des emprises disponibles rue Annino (CSI 2 tranche 2).

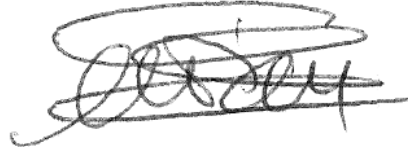
Par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 décembre 2014, Saint-Etienne Métropole a acté une subvention de 2 000 000 € à l'Université Jean Monnet au titre de l'opération « Centre des Savoirs pour l'Innovation 1 ». Bien que la maîtrise d'œuvre ait été retenue dès 2015, la complexité du projet tant sur le plan technique que fonctionnel (rénovation d'un bâtiment ancien au sein d'un ensemble patrimonial protégé et ayant abrité une activité industrielle, nécessité d'un travail de concertation approfondi avec les usagers, adoption de nouveaux modes pédagogiques et de fonctionnement tournés vers l'innovation et l'entrepreneuriat) aura nécessité une période d'études de maîtrise d'œuvre plus longue que prévue. Il est à noter que le démarrage des travaux est planifié avant l'été 2018 pour une livraison à la rentrée de septembre 2020. La convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet arrivant à échéance le 31 décembre 2018, il est nécessaire de prolonger la durée de validité de celle-ci par voie d'avenant.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet d'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne au titre du Centre des Savoirs pour l'innovation 1 (CSI 1),**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne au titre du Centre des Savoirs pour l'innovation 1 (CSI 1) et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU